

Annexe IV - Notice concernant le *service learning*

Définition du *Service Learning*

Le *Service Learning* est l'intégration dans les parcours académiques (donc validés par ECTS) d'actions sociales au bénéfice de la communauté et du territoire environnant (cf. actions bénévoles des étudiants dans un cadre défini).

L'esprit du *Service Learning* est de sensibiliser les étudiants et les enseignants à la transversalité et aux points communs entre programmes universitaires et monde réel. L'apprentissage par le bénévolat et les échanges entre étudiants et les personnes auxquelles ils (elles) viennent en aide, est un des piliers de la citoyenneté. Ces actions dans la communauté et la région environnante sont une manière de faire vivre les enseignements.

Les enseignants doivent pouvoir encadrer et faire valider ces actions. Les associations, entreprises et universités doivent œuvrer pour que le *Service Learning* soit profitable à tous ceux concernés. A ne pas confondre avec des stages pour étudiants dont le seul but est de donner aux étudiants une expérience professionnelle. Le *Service Learning* donne aux étudiants une expérience humaine, une expérience en responsabilité civique et d'engagement auprès des organisations locales.

Un webinaire (en anglais) organisé par l'Université Autonome de Madrid a eu lieu courant décembre 2020 ; il peut être visionné à l'adresse suivante : <https://eventos.uam.es/58552/videos/service-n-learning-webinar.html>